

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BALBIGNY (LOIRE)

SEANCE DU 21 MARS 2008

DATE DE LA CONVOCATION : 17/03/2008
DATE D'AFFICHAGE : 17/03/2008

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION
23	23	23

L'an deux mille huit, le vingt et un mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, convoqué par Monsieur Jean BOURRAT, Maire sortant.

ABSENTS :

AUCUN

INSTALLATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur Jean BOURRAT, Maire sortant, après avoir fait l'appel des personnes élues lors des scrutins du 9 mars 2008 et du 16 mars 2008, à savoir vingt trois élus pour vingt trois sièges à pourvoir, a déclaré que :

MRS. JONINON Pierre, FRECON Pierre-Louis, GINOT Marc, M. DELORME Jean, THOMAS André, BACCONIN Stéphane, REGNY Jean Marc, Mme CUSSIERE Marie Claude, MRS. ARTAUD Alain, GRANGE André, Mmes BECARD Éliane, FONTVIEILLE Françoise, PALMIER Sandrine, M. PARDON Daniel, Mme DUFOUR Françoise, M. LYON Christophe, Mme LYONNET Joëlle, MRS GALICHET Eric, DACHEUX Eric, Mmes BOSCO Blandine, MICHEL Sandrine, MRS PAYS Hervé et DUPIN Gilles, sont installés membres du Conseil Municipal de la Commune de Balbigny.

ELECTION DU MAIRE :

M. BOURRAT a ensuite cédé son siège de Président de séance à Monsieur REGNY Jean Marc, Doyen de l'assemblée, afin de faire procéder à l'élection du Maire.

Il a été alors procédé à un premier tour de scrutin qui a donné les résultats suivants :

Votants : 23
Exprimés : 23
Majorité absolue : 12

-M. REGNY Jean Marc: 13 voix,

-M. DUPIN Gilles 10 voix.

Monsieur REGNY Jean Marc ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, a été proclamé Maire et installé immédiatement dans ses fonctions.

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINT :

Monsieur REGNY, Maire, a ensuite demandé au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur le nombre des adjoints qu'il convient d'élire.

Un premier tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Votants : 23
Exprimés : 23

Pour l'élection de 5 adjoints : 10 voix

Pour l'élection de 6 adjoints : 13 voix

Le conseil municipal a décidé à la majorité absolue d'élire 6 adjoints au Maire.

ELECTION DU 1^{er} ADJOINT :

Il a ensuite été procédé de la même manière à l'élection du premier adjoint.

Le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants:

Votants : 23
Exprimés : 22
M. JONINON Pierre : 12 voix,
M. DACHEUX Eric : 10 voix

M. JONINON Pierre ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, est élu 1^{er} Adjoint et immédiatement installé dans ses fonctions.

ELECTION DU 2^{ème} ADJOINT :

Il a ensuite été procédé de la même manière à l'élection du deuxième adjoint.

Le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants:

Votants : 23
Exprimés : 23
M. ARTAUD Alain : 10 voix,
M. DELORME Jean : 13 voix

M. DELORME Jean ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, est élu 2^{ème} Adjoint et immédiatement installé dans ses fonctions.

ELECTION DU 3^{ème} ADJOINT :

Il a ensuite été procédé de la même manière à l'élection du troisième adjoint.

Le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants:

Votants :	23
Exprimés :	23
M. LYON Christophe:	10 voix,
Mme BECARD Eliane :	13 voix

Mme BECARD Eliane ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, est élue 3^{ème} Adjointe et immédiatement installée dans ses fonctions.

ELECTION DU 4^{ème} ADJOINT :

Il a ensuite été procédé de la même manière à l'élection du quatrième adjoint.

Le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants:

Votants :	23
Exprimés :	23
M. PARDON Daniel :	13 voix,
M. DUPIN Gilles :	10 voix.

M. PARDON Daniel ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, est élu 4^{ème} Adjoint et immédiatement installé dans ses fonctions.

ELECTION DU 5^{ème} ADJOINT :

Il a ensuite été procédé de la même manière à l'élection du cinquième adjoint.

Le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants:

Votants :	23
Exprimés :	23
M. GRANGE André :	13 voix,
Mme DUFOUR Françoise :	10 voix.

M. GRANGE André ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, est élu 5^{ème} Adjoint et immédiatement installé dans ses fonctions.

ELECTION DU 6^{ème} ADJOINT :

Il a ensuite été procédé de la même manière à l'élection du sixième adjoint.

Le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants:

Votants :	23
Exprimés :	23
Mme CUSSIERE Marie Claude :	13 voix,
Mme LYONNET Joëlle :	10 voix.

Mme CUSSIERE Marie Claude ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, est élue 6^{ème} Adjointe et immédiatement installée dans ses fonctions.

ELECTION DES DELEGUES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

M. le Maire expose qu'il convient de désigner les délégués aux diverses structures intercommunales, afin que ces dernières puissent siéger et délibérer lors de leur prochaine assemblée générale.

Il a donc été procédé par vote à bulletin secret à la désignation des délégués à la Communauté de Communes. Le scrutin a donné les résultats suivants :

Membres titulaires : M. REGNY Jean Marc, M. THOMAS André, M. BACCONIN Stéphane, M. FRECON Pierre Louis, M. GALICHET Eric, M. PAYS Hervé, M. DACHEUX Eric.

Membres suppléants : Mme BECARD Eliane, M. ARTAUD Alain.

Ont signé au registre tous les membres présents.